CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E29627** **VALABLE JUSQU'AU** **08/09/2027**

ÉDITÉ LE 11/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2002

Raison sociale : SAS VENAULT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/09/2017

Capital : 80 000

1 LA FINERAIE
37290 YZEURES-SUR-CREUSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 2002B00465

Siret : 442 534 855 00014

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6106493

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES GL1322237 RB5 301750297

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES GL1322237 RB5 301750297

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 02 47 94 62 13 **Fax :**

Portable : 06 76 62 05 87

Responsabilité légale :
VENAULT JONATHAN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : sarlbernardvenault@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 479 606 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	3	25/04/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/08/2026 15:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.